

Le facteur en voie de disparition !

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Votre facteur

Votre facteur est un agent assermenté, donc tenu au secret professionnel. La sûreté du courrier en est assuré.

Votre facteur connaît la tournée et ses usagers. Il a une relation privilégiée avec vous. Il assure une bonne qualité de service puisqu'il prépare ET distribue son courrier.

Rien n'indique que le distributeur sera assermenté, il existe donc un risque pour la sûreté du courrier. A terme, il sera très probable que ce soit un prestataire de service qui fasse la distribution.

Le préparateur ne sera plus le distributeur. La qualité de distribution en sera fortement impactée les tâches étant dispatchées sur plusieurs agents.

Distribution du courrier

Le facteur distribue au plus tôt, donc généralement dans la matinée et au plus tard en début d'après-midi.

Le facteur passe tous les jours (6 jours sur 7).

La distribution pourra se faire l'après-midi jusque 18h voire même après !

Le courrier sera distribué 1 jour sur 2 par semaine (voire même 1 jour sur 3) !

La Poste a décidé de supprimer le métier de facteur et remet en cause ses missions de service public. Pour cela, elle veut décaler les heures de distribution tard le matin jusqu'à tard le soir. Elle veut séparer le tri et la distribution. Actuellement votre facteur s'occupe de votre courrier, demain un préparateur triera votre courrier et un prestataire le distribuera sans garantie d'une connaissance du terrain et des usagers.

Nous avons besoin de votre soutien. signez la pétition !

caisse de soutien : www.lepotcommun.fr/pot/vc087cap